

## Annexe comptable exercice 2021

Par délibération du Conseil syndical du 17 juin 2022, convoqué conformément aux statuts, l'excédent de l'exercice 2021 de 2 758,47 € est affecté au Report à nouveau.

Les locaux, en location, sont financés par une mutualisation des moyens des unions locales de Paris. L'UD de Paris gère cette mutualisation.

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	10 989,58
Subventions reçues	2 093,00
Autres produits d'exploitation	0,00
Produits financiers perçus	415,73
Total des ressources	13 498,31

### Contribution publique de financement

- Sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés aux contributions publiques » = 0,00 €.
- Fonds inscrits au bilan à la clôture de l'exercice précédent, provenant de contribution de financement, et utilisés au cours de l'exercice = 0,00 €.
- Dépenses restant à engager, financées par des contributions et inscrites au cours de l'exercice en « Engagement à réaliser sur contribution de financement » = 0,00 €.
- Fonds dédiés correspondant à des projets pour lequel aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices = 0,00 €.
- Aucune condition résolutoire liée aux contributions publiques de financement.

### Solidarité

Pas d'action de solidarité en cours, ni provision, ni reprise. Le tableau des variations est inutile.

### Contribution en nature

Différents bénévoles contribuent sur leur temps libre au fonctionnement de l'UL dont des retraités, ainsi que la mise à disposition d'un permanent par une décharge à plein temps.